

Editorial

Nouveaux mandats,  
Nouvelle formule,

Le Tempo du mois est forcément amené à changer de forme, sans sacrifier au fond : les politiques temporelles sont à un carrefour. Après l'élection de nouvelles équipes municipales et communautaires, après une décennie encore marquée par des avancées et des tatonnements, les politiques temporelles seront au coeur des politiques publiques. Sources d'épanouissement, levier pour une nouvelle société, outils de rationalisation de l'action publique, le champ est vaste et reste très largement à écrire.

Tempo Territorial forme le voeu que le travail mené par de plus en plus de collectivités prendra encore davantage de place dans l'action publique, y compris d'Etat qui ne doit pas oublier son rôle de référence et de structuration de l'espace public. Le rapport au temps n'échappe pas à la règle., pas plus que celui à l'espace. ... et aux autres enjeux. Et si les politiques temporelles se révélaient comme un outil clé dans la resorption de crise de l'action publique que connaît notre pays.

**Dominique Royoux**  
Président

Temporelles 2014

25, 26 et 27 juin

Familistère de Guise (02)

Se réunir au Familistère de Guise est l'occasion de se réinterroger sur les idées qui ont fondé l'esprit de ce lieu : la proximité entre domicile et travail, entre services et vie de famille, les conditions qui permettent au couple actif d'accéder au travail tout en assumant les tâches éducatives et domestiques. Pour Godin, le fondateur du Familistère, il s'agissait là de conditions incontournables pour concrétiser son projet d'émancipation par le travail (dépasser le salariat et la subordination).

(...) La construction de la société salariale s'est ensuite accomplie à travers le principe de la séparation des espaces et des temps des sphères respectives du travail et de la vie privée, familiale et sociale. Cette coupure spatiale et temporelle, marquée par les murs et les temps de la grande fabrique industrielle garantissait ainsi un espace/temps libéré de la discipline du travail, ouvert au principe d'autonomie.

Plus d'un siècle plus tard, ce clivage des espaces/temps du travail et de la vie, a été rendu plus aigu par les transformations de la nature et du contenu du travail, de ses conditions d'exercice et de la façon dont il est organisé mais également du fait des mutations des modes de vie - travail

des femmes, mutations des structures familiales, périurbanisation, etc. qui ont constitué l'articulation des temps sociaux en enjeu central des politiques publiques. La proximité (re)devient alors un élément clé des politiques sociales du travail. Les technologies d'information et de communication semblent ouvrir un horizon nouveau des conditions d'exercice du travail - détaché des contraintes de temps et d'espace - tandis que des entreprises et des territoires investissent



dans des services aux salariés afin de leur permettre de concilier travail et vie familiale et sociale. Au final, vie privée et vie professionnelle s'entremêlent ; les frontières du salariat et de la subordination se trouvent questionnées, comme au temps de Godin... pour le pire ou le meilleur ?

Ces 11<sup>ème</sup> Temporelles ont pour objectif de faire émerger les lignes de tensions, les paradoxes de ces changements à l'oeuvre dans le monde du travail qui interpellent l'entreprise, les collectivités locales, et bien sûr les salariés et leurs représentants.

Cette année nous avons le plaisir de vous accueillir dans le cadre exceptionnel du Familistère de Guise, lieu emblématique d'une utopie concrète économique, sociale et architecturale, pour prendre le temps de mesurer les changements à l'oeuvre dans la sphère du travail.

• Programme page suivante

# Le programme

## Mercredi 25 juin

### RENDEZ-VOUS DU RÉSEAU EUROPÉEN DES ACTEURS DES POLITIQUES TEMPORELLES

17h - 20h - Structuration du réseau européen des politiques temporelles en présence des représentants italiens, espagnols, catalans, allemands, néerlandais, français.

## Jeudi 26 juin

9 h - 10 h 45 - Accueil et séquence introductive

- Mot d'accueil de Jean-Pierre BALLIGAND, Président du Syndicat mixte du Familistère de Guise

- Présentation du réseau Tempo et des politiques temporelles aux nouveaux membres

- Présentation du rapport sénatorial sur les politiques temporelles - Edmond HERVÉ, Sénateur, ancien Ministre et ancien maire de Rennes

- Temps et morale de la proximité : les leçons du Familistère de Guise

### 1 11 h - 13 h

- Des services aux salariés : libération ou aliénation ?

- Les entreprises et le soutien à la parentalité : du temps, de l'argent, des services

- Les initiatives du réseau d'entreprises de la ville de Barcelone

- L'exemple de la crèche interentreprises de Viance

### 2 14 h 30 - 16 h 30

- Travail nomade, travail à distance

- « Enjeux et paradoxes du «sans

bureau fixe» », enquête du groupe Chronos

- « Quel rôle pour la collectivité ?

L'exemple du Grand Lyon » -

- Une expérience européenne

17 h - Café « Stalza » (mini conférence « sur le pouce ») : 2 ou 3 expériences temporelles en parallèle

18 h - Visite du site

20 h - Dîner sur place

## Vendredi 27 juin

### 3 8 h 30 - 10 h

**Nouvelles formes de travail, nouvelles formes de management, nouvelles pressions temporelles**

- Conférence introductive

Alain D'IRIBARNE, sociologue, directeur de recherche au CNRS,

- Les entreprises signataires de la Charte des « 15 engagements pour l'équilibre des temps de vie »

10 h - Café « Stalza » (mini conférence « sur le pouce ») :

- Deux expériences en parallèle dont une expérience étrangère

### 4 10 h 30 - 12 h

**Emploi, travail, quels enjeux pour l'action publique ?**

- Table-ronde présentant des expériences françaises et étrangères (Rennes, Grand Lyon, Plaine Commune, Italie, Catalogne, Pays-Bas)

12 h - Déjeuner

LES RENDEZ-VOUS DE L'ASSOCIATION TEMPO TERRITORIAL

13 h 30 à 15 h 30  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

15 h 30 à 16 h

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉLECTION DU BUREAU

## Social

**Travail en journée dans la propreté : l'Etat s'engage fortement.**

Alors qu'entre en vigueur une loi obligeant les nouveaux contrats à temps partiels à proposer au minimum 24 heures de travail hebdomadaire (sauf exceptions), une circulaire du 6 novembre 2013 engage fortement les services de l'Etat à faire évoluer leurs pratiques pour favoriser les prestations de propreté en journée. Une obligation d'étude de faisabilité est posée avant tout renouvellement de marché. Objectifs : à horizon 2017, 60% des sites concernés par la pratique du nettoyage en journée et 30% des prestations effectivement en journée.

Afin d'accompagner les entreprises de propreté dans ce changement, la fédération propose des formations et réfléchit au déploiement de dispositifs d'appui.

Télécharger la circulaire  
[www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/sae/doc/circulaire\\_5688\\_20131106.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/sae/doc/circulaire_5688_20131106.pdf)

Plus d'information : contacter Patrice VUIDEL  
patrice.vuidel@free.fr / 06 75 98 62 75

En application de la loi de sécurisation de l'emploi, depuis le 1er janvier 2014, toutes les heures complémentaires effectuées dans la limite du dixième de l'horaire contractuel bénéficient, d'une majoration de salaire de 10 %. Ainsi, un salarié travaillant 30 heures par semaine bénéficie d'une majoration de 10 % pour ses 3 premières heures complémentaires. Pour celles réalisées au-delà du dixième de l'horaire contractuel, la majoration légale reste fixée à 25 %.

**S'inscrire aux Temporelles 2014**  
par mail à : [temporelles.guise2014@gmail.com](mailto:temporelles.guise2014@gmail.com)  
• par téléphone : Thomas SERIN au 06. 58. 22. 27. 81.

# Lectures

## Saisons des villes

Cet ouvrage collectif réunit des contributions à une proposition qui pourrait paraître énigmatique :

explorer les saisons des villes. Il s'agit ici d'essayer de comprendre à la fois ce qui fait saison en ville et, en même temps, d'élargir l'idée même de saison au-delà des quatre périodes repérées dans les climats tempérés. Architectes, urbanistes, géographes, anthropologues, sociologues et

philosophes questionnent, sous différents angles, les accords et les disjonctions des situations et des processus matériels et symboliques contemporains, qui se différencient par leurs cycles, rythmes, et durées. Le résultat est un ouvrage chorale qui propose de considérer l'approche par les saisons comme un mode de compréhension de la conjugaison des espaces et des temps habités.

<http://editions-donner-lieu.com/editions/nos-livres/saison-des-villes>

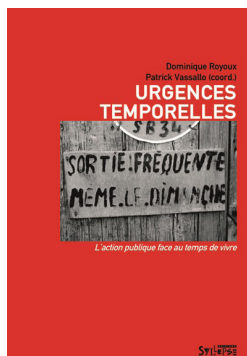
## Urgences temporelles

L'action publique face au temps de vivre

Quand les passionnés des politiques temporelles se posent pour partager leurs expériences, ça donne un ouvrage simple, synthétique, clair et conçu avec la force de la conviction des précurseurs ouvrant le sillon aux hésitants... De quoi comprendre l'intérêt et les applications concrètes avec les témoignages et les approches d'acteurs du réseau Tempo.

COLLECTION «LE PRÉSENT AVENIR»

sous la direction de Royoux Dominique, Vassallo Patrick, octobre 2013, 300 pages, Editions Syllepse



## Le temps libre



cela aurait pu être une impasse...Morey St Denis (21)

## Agenda

### Culture et temps

La FNADAC organise les 9 et 10 octobre prochains les 3es Assises nationales des Directeurs des affaires culturelles avec un objectif majeur : donner une nouvelle ambition à la dimension culturelle du développement des territoires. Parmi les questions abordées :

- la prise en compte de la question des temps ;
- la structuration d'un réseau des Directeurs à la Culture intéressés par cette approche en Ile de France autour des expérimentations.

### Temp, arts et représentations - Appel à communication

Un appel à projet / appel à communications pour le colloque international «temps, art et représentations» qui aura lieu à Milan en décembre 2014.

contact : luc.gwiazdzinski@ujf-grenoble.fr

# Europe

## Réunion du réseau européen des territoires acteurs des politiques temporelles

A la suite de la décision de la Diputacio de Barcelone de demander à Tempo Territorial d'assumer l'animation du Réseau Européen des Territoires Acteurs des Politiques Temporelles (RETAPT), une réunion a été organisée à Paris le 6 décembre 2013. Cette réunion avait pour objectif de rassembler les territoires prêts à s'engager dans le réseau, d'organiser un échange afin d'esquisser des modalités de fonctionnement et d'élaborer une stratégie de développement.

La journée a été divisée en deux temps :

- le bilan des évolutions observables dans les pays présents au regard des politiques temporelles (valeurs portées, enjeux et objectifs, perspectives)
- un débat sur la stratégie à adopter pour développer le réseau et définir les modalités de fonctionnement de celui-ci.

A l'issue de cette journée, les principales décisions prises sont :

1. La rédaction d'un document synthétisant les enjeux, objectifs, points d'application et méthodes des politiques temporelles. Objectif : faire circuler auprès des Parlementaires européens et au sein des institutions européennes;
2. Un second document, présentera trois actions – maximum - menées dans chacun des territoires engagés dans le réseau (chacun des territoires qui le souhaitent), toujours à destination des futurs parlementaires européens et autres contacts à l'échelon institutionnel de l'UE;
3. Le réseau européen se réunira une nouvelle fois à l'occasion des Temporelles des 26 et 27 juin 2014;
4. Pour évaluer la pertinence d'un projet de formation européenne, Tempo Territorial travaillera son module de formation et en adressera la trame aux participants afin qu'ils évaluent l'opportunité d'initier une formation européenne;
5. Marina Zambianchi (Ville de Bergame), proposera la constitution d'un groupe de travail à partir du projet conduit à Bergame sur les bureaux polyvalents d'accueil du public. Elle élaborera une fiche méthodologique qu'elle enverra à tous les territoires présents.

## Chiffres

15

Le nombre de minutes entre la réservation d'une course par une VTC issu d'un décret qui vient conforter les taxis. Le décret prévoit un délai de réservation minimal de quinze minutes entre la réservation préalable et la prise en charge du client par les voitures de tourisme avec chauffeur. Ce délai permet de mieux distinguer l'activité de ces véhicules de celle des taxis, seuls habilités à circuler en quête de clients sur la voie publique.

11

Chaque semaine, les Français écoutent en moyenne 11 heures de musique, surtout à la radio et à la télévision, selon l'étude REC+ de l'institut GfK diffusée fin décembre. Sur les 11 heures hebdomadaires que les Français passent à écouter des chansons, 6 heures et 3 minutes sont consacrés à la radio et à la télévision, soit une hausse de 5 points en un an. Deux heures et 19 min de musique sont écoutées sur des CD audio (chute de trois points), 1 heure et 26 min via de la musique téléchargée, et 1 heure et 13 min en streaming.

## Adhésion 2014

C'est le moment de penser à adhérer et faire délibérer vos collectivités. pour renouveler votre adhésion ou rejoindre le réseau des acteurs des politiques temporelles,

Contactez Sophie KOENIG : [skoenig@ville-dijon.fr](mailto:skoenig@ville-dijon.fr)

Ours

Ont collaboré à ce n° : Mireille Terny, Thierry Hallay, Cédric Szabo, Dominique Royoux, Jean-Yves Boulin